

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 43-47 (1993-1997)

Heft: 170

Artikel: Essai de typologie des potins "à la grosse tête"

Autor: Geiser, Anne / Gruel, Katherine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171588>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ESSAI DE TYPOLOGIE DES POTINS «À LA GROSSE TÊTE»¹

Anne Geiser / Katherine Gruel

L'identification et l'étude typologique des potins restent encore très limitées malgré la masse considérable qu'on en a retrouvés. Leur modelé flou et leur conservation médiocre résultant de leur mode de fabrication, la dispersion des données les concernant entre l'Allemagne, la Suisse, la Belgique et la France, sont autant de raisons de ces difficultés.

Les potins «à la grosse tête» ont joué un rôle catalytique en numismatique celtique. Toute l'approche de ces objets (fonction, chronologie, diffusion ...) s'est trouvée mise en question par les publications de D. Allen sur les monnaies de La Tène et de A. Furger-Gunti et H.-M. von Kaenel sur les potins de Bâle². Cette série diffusée largement est celle sur laquelle se concrétise l'essentiel de nos contradictions, elle devrait donc être étudiée prioritairement.

Elle se caractérise par une tête tournée à gauche, avec un profil assez grossier et un bandeau limitant la chevelure, divisant ainsi l'image monétaire en deux. Sur l'autre face, on trouve un quadrupède à corne à gauche, probablement lointain dérivé du taureau cornupète de Marseille³.

En 1976, A. Furger-Gunti et H.-M. von Kaenel proposaient une sériation typologique des potins dits «à la grosse tête» les réduisant à trois catégories A, B, C selon les trouvailles faites en contextes archéologiques à Bâle et à Berne⁴. Or, les types A à B de potins «à la grosse tête» sont plus variés que ceux proposés dans cette recherche. C'est ce que montre l'examen des trouvailles de Suisse occidentale (près de 300 exemplaires du Grand-Saint-

¹ Littérature sommaire et abréviations:

Barthélemy 1838: A. Barthélemy, «Mémoires et dissertations: attribution de médailles gauloises aux Santons», *RN*, 1838, pp. 1-7, pl. I.

Lambert 1844: E. Lambert, *Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France*, Paris, Bayeux, 1844, pp. 117 et 138-139, pl. III et VIII.

Meyer 1863: H. Meyer, «Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen gallischen Münzen», *MAGZ* 1863, pp. 21-23 et pl. III.

Changarnier 1887: A. Changarnier, «Numismatique gauloise: Potins et Bronzes Séquanes, Éduens et Éduo-ségusiaves; Variétés de quinaires du chef Séquane Q DOCI», *ASENA* 11, 1887, pp. 536-542 et pl. IV.

BN: E. Muret et A. Chabouillet, *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1889, p. 122. 5368-5401.

LT: H. de la Tour, *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 1892, pl. XVI, Sequani.

ABT 1905: A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, 1^{re} partie, Paris, 1905, pp. 245-251.

CB 1959: J.-B. Colbert de Beaulieu, F. Blind et P.D. Labarrière, *Catalogue des collections archéologiques de Besançon*, 4, *Les monnaies gauloises*, Paris, 1959, pp. 24-30 et pl. II-III et VIII (Annales littéraires de l'Université de Besançon 25).

Allen 1973: D. Allen, «The Coins found at La Tène», *Etudes celtiques* 13/2, 1973, pp. 478-521 et pl. II-III.

Furger/von Kaenel 1976: A. Furger-Gunti et H.-M. von Kaenel, «Die keltischen Fundmünzen aus Basel. Mit Untersuchungen zur Chronologie der Potinmünzen bei den Helvetiern und Raurikern aufgrund der Funde von Bern-Engelhalbinsel und Basel», *R&N* 55, 1976, pp. 35-76.

SLM: K. Castelin, *Keltische Münzen. Katalog der Sammlung des Schweizerischen Landesmuseums Zürich*, Bd. 1, Stäfa, 1978, pp. 80-81. 173 et pp. 83-87. 175-178.

² Allen 1973, pp. 24-30 et Furger/von Kaenel 1976, pp. 53-55.

³ Les tenants d'une imitation de Marseille sont signalés par ABT 1905, p. 245 et note 2.

⁴ Furger/von Kaenel 1976, p. 54.

Bernard, du site éponyme de La Tène et du Mont-Vully notamment) et de France orientale (près de 160 exemplaires répertoriés dans les fouilles anciennes et récentes confondues du Mont-Beuvray particulièrement).

Il nous a donc semblé opportun de réunir nos données par delà les frontières pour tenter d'établir la typologie la plus large possible du potin «à la grosse tête», prélude indispensable à toute étude raisonnée (dispersion, datation et éventuellement attribution des différents types)⁵.

Historiographie des descriptions

On a reconnu dès le 19^e siècle, plusieurs types de potins «à la grosse tête»⁶. A. Barthélemy est l'un des premiers, en 1838, à en illustrer quelques-uns. Il identifie sur ces pièces «une tête barbare tournée à gauche» et au revers, «un cheval libre à gauche, les jambes courbées en dedans, la queue relevée en forme d'esse»⁷. E. Lambert, en 1844, distingue très nettement les catégories A de B tant au point de vue chronologique que typologique⁸. Le revers de l'exemplaire de A illustré, est nettement décrit comme taureau cornupète, alors que le type B est présenté comme cheval. En 1863, H. Meyer reproduit deux variétés de chacune des deux catégories A et B⁹. La description qu'il donne des revers est un peu plus sommaire que celle de ses prédécesseurs: «116. R. Gehörntes Thier», soit un animal sans autre précision. Il distingue néanmoins au droit les trois types de couronnes des séries A et B: «116. A. Kopf mit Diadem, linkshin» (notre série A); «119 A. Kopf mit einem Lorbeerkrantz geziert» (notre série B 4.1-3) et «120. A. Kopf mit einem Blumenkrantz geschmückt» (notre série B 1-3). En 1887, A. Changarnier distingue huit variétés de A et trois de B¹⁰. C'est la première publication aussi complète pour l'une et l'autre des deux catégories. L'animal au revers est simplement caractérisé de quadrupède. Peu après, paraît l'ouvrage de référence le plus utilisé de l'histoire de la numismatique celtique, l'atlas de H. de la Tour. Celui-ci ne donne l'illustration que de deux variétés inédites de la série A (nos A 4.1 et A 11.2) et trois connues de B (nos B 4.1-3)¹¹. A. Blanchet ajoute trois nouvelles variétés à celles déjà identifiées par A. Changarnier, que l'on trouve particulièrement sur les oppida d'Alésia et du Mont-Beuvray (nos A 9 à A 11)¹². J.-B. Colbert de Beaulieu est l'un des premiers à essayer d'établir une typologie raisonnée¹³. Plus récemment, la tentative de classement adoptée par A. Furger-Gunti et H.-M. von Kaenel est basée sur les seules trouvailles de Bâle et de Berne. Celle-ci a alimenté une longue polémique portant essentiellement sur le problème de datation des différentes catégories de potins «à la grosse tête». On est à peu près certain aujourd'hui de l'émission de nombreux potins au bandeau lisse (notre A) au moins à La

⁵ Cette recherche a fait l'objet d'une première communication commune dans le cadre de la Table ronde organisée du 26 au 27 février 1993 à l'École normale supérieure à Paris.

⁶ La concordance entre les différents types anciennement reconnus et notre typologie est donnée ci-dessous avec les descriptions des différentes variétés. Elle n'est pas exhaustive mais a pour but de mentionner les publications les plus importantes, surtout celles qui sont le plus utilisées par les chercheurs.

⁷ Barthélemy 1838, pp. 2 et 6-7 et pl. I.1-9.

⁸ Lambert 1844, pp. 14, 117.10 et pl. I.10 et pp. 138-139.4,6,8 et pl. VIII.4,6,8.

⁹ Meyer 1863, p. 23 et pl. III. 116, 119-120 et 122.

¹⁰ Changarnier 1887, pp. 536-542.

¹¹ LT pl. XVI. 5368, 5390, 5393, 5542, 5401.

¹² ABT 1905, pp. 245-248 et fig. 102-103 et 105-107.

¹³ CB 1959, pl. VIII.

Tène D1¹⁴. Néanmoins, le malentendu entre les tenants d'une datation haute et ceux d'une datation basse reposait en grande partie sur une lecture erronée de la typologie de ces potins. En effet, le type B, au bandeau en épi, représenté et identifié alors à Bâle (notre B 4.1) semble correspondre en réalité à une variété au bandeau perlé (notre B 1–3)¹⁵. Or, l'une des principales oppositions des tenants de la datation basse reposait sur le fait que les potins succédant au type au bandeau en épi, portent une légende qui, dans sa structure, est proche des *tria nomina* romains. L'ensemble des potins de ce type (nos B 4.1–3) ne pouvait donc pas être bien antérieur à la conquête romaine. Les principaux arguments invoqués pour une datation contemporaine ou postérieure à la conquête romaine tiennent aussi à la nature très « fiduciaire » de ces « monnaies » (alliage, poids, module mal définis, facilité de reproduction ...), à leur présence très minoritaire dans le faciès numismatique d'Alésia et à leur importance numérique dans les niveaux augustéens, en particulier dans les sanctuaires¹⁶.

*Essai de typologie*¹⁷

Cette typologie n'est pas évolutive. Les variétés de la série sont pour l'instant juxtaposées et numérotées en fonction des catégories A et B. A présente onze variétés (A 1 à A 11) avec quelques subdivisions internes qu'il conviendra encore de préciser. B en compte cinq (B 1 à B 5). La différence trop importante entre la typologie de A et B avec C nous a incité à écarter C de notre étude. En effet, le type C de Bâle est à rapprocher plutôt des types à la légende TOC. L'objectif recherché est de rendre les numismates et archéologues attentifs à la présence d'une variété importante de types¹⁸. Ceux-ci supposent parfois une subdivision interne, mais dans l'ensemble, les potins examinés en Suisse occidentale et en France semblent pouvoir être intégrés dans cette typologie.

Type A à bandeau lisse

Caractères communs du type A:

- D.: grosse tête à g.; œil généralement en creux; le plus souvent globule dans la bouche; double bandeau lisse représenté par des traits parallèles plus ou moins fins; filet périphérique marqué et régulier.
- R.: taureau chargeant à g., queue longue repliée au-dessus du corps; jambe avant courte pliée sous le corps plus ou moins parallèlement à la ligne de sol formée par la jambe arrière; filet périphérique ou non.

¹⁴ Catalogue et synthèse des trouvailles de Suisse occidentale en cours d'étude.

¹⁵ Voir la très bonne illustration de l'une des deux monnaies de ce type à Bâle dans A. Furger-Gunti et L. Berger, *Katalog und Tafeln der Funde aus der spätkeltischen Siedlung Basel-Gasfabrik*, Solothurn, 1980, pl. 156.2421 (Basler Beiträge zur Ur- und Frühgeschichte 7). L'autre pièce (2422) est trop abîmée (ou la photographie insuffisante?) pour identifier le type.

¹⁶ Voir notamment J.-B. Colbert de Beaulieu, «Die zeitliche Einordnung der keltischen Münzen Galliens», pp. 29–33, dans: G. Grasmann, W. Janssen, M. Brandt (éds.), *Keltische Numismatik und Archäologie*, Würzburg, Oxford, 1984, (B.A.R., Int. Series 200).

¹⁷ Les appellations des séries à bandeau lisse (A) et à bandeau décoré (B) ont été maintenues: voir Furger/von Kaenel 1976, pp. 53–55. Dessins des planches: A 4.1 d'après LT pl. XVI.5368; autres dessins par D. Beucher et S. Fichtl.

¹⁸ Toute information, toute illustration concernant ces types ou d'autres seraient les bienvenues. Le catalogue, la dispersion et, l'éventuelle attribution des différents types seront présentés dans le cadre d'un article de synthèse commun plus important.

Les potins à la grosse tête au bandeau lisse

TYPE A



A 1



A 6,1



A 2



A 6,2



A 3



A 6,3



A 4,1



A 7



A 4,2



A 8,1



A 5



A 8,2



Les potins à la grosse tête

au bandeau lisse
au bandeau décoré

TYPE A

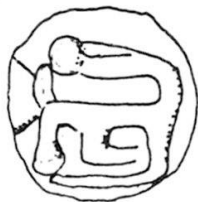
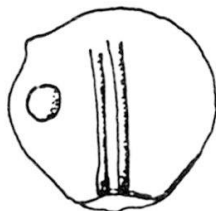
TYPE B



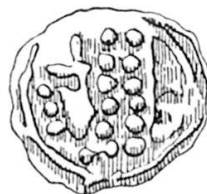
A 9,1



B 1



A 9,2



B 2



A 10,1



B 3



A 10,2



B 4,1



A 11,1



B 4,2



A 11,2



B 5

*Type A1: BN 5379; SLM 822–825, 836 et 840*¹⁹

- D.: calotte du crâne courte; petit front; grand œil en creux; nez droit, narine marquée; menton en galoche; cou nettement distinct figuré par deux barres parallèles; un relief triangulaire parfois à l'arrière du cou rappelle les lemnisques du bandeau représentés sur le modèle probablement marseillais.
- R.: tête basse, corne placée sur le front plus ou moins à la verticale de la tête, front dans l'axe du corps, museau globulaire; échine légèrement redressée; jambe avant formant un angle de moins de 45°.

Variante A 1.1: D.: pas de filet périphérique.

Variante A 1.2: D.: filet périphérique.

*Type A2: BN 5375*²⁰

- D.: profil plus joufflu; calotte du crâne moyenne ou longue; front «carré»; œil placé dans la partie supérieure de l'aile du nez; nez séparé de la face, narine épatée; menton en galoche; cou figuré par deux traits épais; relief très convexe; pas de filet périphérique.
- R.: petite tête basse, corne placée sur le front, légèrement incurvée en arrière, front dans l'axe de l'échine, museau et œil parfois globulaires; échine redressée (environ 150° de l'axe du corps); queue relevée en arrière, en une esse courte, terminée par une boule ou sortant du champ; jambe arrière repliée à angle droit; cuisse longue; jambe avant formant un angle de moins de 45°; pas de filet périphérique.

*Type A3: SLM 778–781, 785, 789–791*²¹

- D.: calotte du crâne occupant la surface du champ; petit front; œil généralement cerclé par un anneau; œil et nez reliés; nez trapézoïdal séparé de la face, aile et narine soulignés; menton en galoche; cou figuré par deux barres parallèles au double bandeau lisse représenté par deux bandes un peu plus épaisses; filet périphérique ou non.
- R.: tête longue et large, corne partant du haut de la tête et non plus du front, front dans l'axe de l'échine, museau et œil parfois globulaires; échine redressée (moins de 150° de l'axe du corps); corps incurvé; queue touchant presque la corne et sortant parfois du champ; jambe arrière repliée à angle droit, cuisse longue; jambe avant formant un angle de moins de 45°; filet périphérique marqué et généralement irrégulier.

¹⁹ Lambert 1844, pl. I.10; Changarnier 1887, pl. IV.10; ABT 1905, p. 247, fig. 105; CB 1959, pl. III.48 et pl. VIII.11.D2; Allen 1973, pl. II.54–56; Furger/von Kaenel 1976, p. 54.A1.

²⁰ CB 1959, pl. III.50.

²¹ Voir J.-B. Colbert de Beaulieu, F. Blind et P.D. Labarrière, *Catalogue des collections archéologiques de Montbéliard*, 2, *Les monnaies gauloises*, Paris, 1960, pl. II.32 (Annales littéraires de l'Université de Besançon 3); Allen 1973, pl. II.64 (= SLM 791) et 75 (= SLM 779).

*Type A 4.1: BN 5368; SLM 784, 805–806, 813*²²

- D.: profil triangulaire; calotte du crâne occupant la surface du champ; petit front; œil en creux, parfois souligné; œil et nez reliés; nez séparé de la face, aile et narine soulignées par un trait; menton en galoche; cou figuré par deux barres au relief aplati; généralement pas de filet périphérique.
- R.: tête courte et fine, corne partant du haut de la tête et non plus du front, museau et œil globulaires; échine redressée (moins de 150° de l'axe du corps); queue touchant presque la corne et sortant parfois du champ; jambe avant formant un angle ouvert et touchant presque en son extrémité la ligne de sol; jambe arrière repliée à angle droit en ligne de sol, cuisse longue; filet périphérique.

*Variante A 4.2: BN 5399; SLM 802*²³

- D.: variante avec pupille.

*Type A 5: BN 5373; SLM 783, 787–788*²⁴

- D.: profil trapézoïdal; calotte du crâne occupant la surface du champ; petit front; œil et nez reliés; nez séparé de la face, narine épatée et soulignée, aile marquée par un trait large; forme de la bouche quadrangulaire; menton parfois absent; cou figuré par deux larges traits parallèles; filet périphérique ou non.
- R.: taureau cabré à g.; tête courte, corne longue très incurvée vers l'arrière, front placé au niveau du haut de l'échine, museau et œil indiqués par un globule; échine redressée (plus de 150° de l'axe du corps); queue relevée en arrière; cuisse arrière très courte (plus de 90° de l'axe du corps); filet périphérique ou non.

*Type A 6.1: BN 5371; SLM 792*²⁵

- D.: calotte de la tête occupant toute la surface du champ; œil cerclé par un anneau; œil et nez reliés; nez triangulaire séparé de la face; forme de la bouche demi-sphérique, lèvre supérieure marquée par un long trait horizontal; petit menton; relief convexe; pas de filet périphérique.
- R.: tête abaissée par rapport à la courbe de l'échine; tête et museau soulignés par un globule, longue corne très incurvée vers l'arrière; échine et corps dans le même axe; queue relevée en arrière formant une esse plus ou moins régulière; cuisse arrière courte; angle formé par le corps et la ligne de sol très ouvert; filet périphérique ou non.

*Variante A 6.2: BN 5386*²⁶

- R.: roue à 4 rais dans l'esse de la queue.

²² LT, pl. XVI.5368; CB 1959, pl. VIII.7.R2; Allen 1973, pl. II.62–63 (= SLM 784 et 813).

²³ CB 1959, pl. II.44.

²⁴ Changarnier 1887, pl. IV.3; Furger/von Kaenel 1976, p. 54.A2.

²⁵ Changarnier 1887, pl. IV.7.

²⁶ Meyer 1863, pl.III.122; Changarnier 1887, pl. IV.5; Allen 1973, pl. II.79.

Variante A 6.3: BN 5382

R.: anneau centré d'un point entre les jambes.

Type A 7: BN 5385; SLM 800²⁷

D.: semblable à 6.

R.: tête basse; corps à l'horizontale; queue terminée en volute, anneau entre la tête et la jambe avant.

Type A 8.1: SLM 809–810

D.: calotte du crâne moyenne; nez réaliste séparé de la face, narine indiquée; lèvre supérieure individualisée; petit œil en creux touchant le double bandeau; pas de front; cou représenté par deux larges barres parallèles de section égale; relief convexe; filet périphérique marqué et régulier; flan parfaitement rond.

R.: petite tête haute; corne longue placée sur la tête et incurvée vers la queue, front dans l'axe de l'échine; échine redressée (moins de 120° de l'axe du corps); queue relevée en arrière formant une esse courte et régulière; cuisse arrière courte, croupe marquée par un gros globule; jambe avant pratiquement parallèle à la ligne de sol; filet périphérique marqué et régulier.

Variante A 8.2: BN 5379; SLM 793–798 et 803–804²⁸

D.: semblable à 8.1, sauf gros œil cerclé par un anneau.

Type A 9.1: BN 5380/5381; Oxford 32–33²⁹

D.: grosse tête très schématisée à g.; calotte large occupant la moitié de l'espace; grande bouche en demi-cercle; généralement pas de filet périphérique.

R.: tête basse et massive; corne placée sur le front plus ou moins à la verticale de la tête, front dans l'axe du corps; échine légèrement redressée; queue longue et horizontale, terminée en boule; jambe avant courte repliée (angle de moins de 45°) plus ou moins parallèlement à la ligne de sol; pas de filet périphérique.

Variante A 9.2: BN 5370; Oxford 43

D.: semblable à la précédente mais dessin encore plus rudimentaire; œil circulaire en relief; pas de bouche; pas de nez.

R.: semblable à 9.1.

²⁷ Changarnier 1887, pl. IV.6; CB 1959, pl. II.46; Allen 1973, pl. II.78 (= SLM 800).

²⁸ Barthélemy 1838, pl. 1.1; Meyer 1863, pl. III.116; Changarnier 1887, pl. IV.4; CB 1959, pl. II.43 et 45 et pl. VIII.7; Allen 1973, pl. II.82 (= SLM 803) et 87.

²⁹ Oxford: collection de l'Heberden Coin Room, Ashmolean Museum, Oxford. Remerciements à C. King de nous avoir fait parvenir les moulages des potins de cette collection. Autres références: Changarnier 1887, pl. IV.12; ABT 1905, p. 248, fig. 107?; voir aussi J.-B. Colbert de Beaulieu, «Numismatique celtique d'Alésia», *RBN* 101, 1955, p. 66. fig. 175.

*Type A 10.1*³⁰

D.: très proche de 9.1; bandeau figuré par une incision verticale; style «massif».

R.: très proche de 9.1; la tête très lourde touche le sol.

Variante A 10.2: SLM 831[?]

Très proche de 10.1, mais encore plus simplifié.

*Type A 11.1: Oxford 29 et 42*³¹

D.: calotte du crâne moyenne; nez réaliste séparé de la face, narine indiquée; parfois volute à la naissance du nez; lèvre supérieure parfois indiquée par un globule; petit œil en creux avec paupière généralement marquée, touchant le double ou triple bandeau; pas de front; pas de cou; relief convexe; filet périphérique régulier; flan rond.

R.: taureau chargeant sexué ou non à g.; tête basse, museau globulaire, corne placée sur le front plus ou moins à la verticale de la tête, front dans l'axe du corps, échine légèrement relevée; queue longue repliée au-dessus du corps à l'horizontale; jambe formant un angle de moins de 45° et plus ou moins parallèle à la ligne de sol; pas de filet périphérique.

*Variante A 11.2: BN 5401*³²

D.: semblable au précédent avec la légende TEVT dans la chevelure³³.

R.: semblable au précédent, généralement sexué.

Type B: à bandeau décoré

Caractères communs au type B:

D.: grosse tête à g., œil généralement en creux, le plus souvent globule dans la bouche; double bandeau décoré (perles ou feuilles); filet périphérique marqué et régulier.

R.: quadrupède à corne à g., queue longue en esse; filet périphérique.

*Type B 1 à bandeau perlé: BN 5398; SLM 738–739*³⁴

D.: calotte non distincte; nez et œil reliés, nez séparé de la face, narine indiquée par globule; forme de la bouche demi-sphérique, lèvre supérieure marquée par un long trait horizontal; petit menton; œil cerclé par un anneau; double bandeau perlé; pas de filet périphérique.

³⁰ CB 1959, pl. III.55 et pl. VIII.11.D1 et R2.

³¹ Changarnier 1887, pl. IV.11 et 14; ABT 1905, p. 248, fig. 106.

³² LT, pl. XVI.5401.

³³ Pour la lecture de la légende, voir en dernier lieu: J.-B. Colbert de Beaulieu, «Notes d'épigraphie monétaire gauloise (IV)», *Études celtiques* 11/1, 1971, p. 47.8 et pp. 57–59.

³⁴ Barthélemy 1838, pl. I.3; Meyer 1863, pl. III.120; Changarnier 1887, pl. IV.2; CB 1959, pl. III.49?; voir aussi J.-B. Colbert de Beaulieu et M. Dayet, *Catalogue des monnaies gauloises du Jura*, Paris, 1962, pl. I.18 (Annales littéraires de l'Université de Besançon 44).

R.: taureau à g.; petite tête haute; corne placée sur la tête incurvée vers la queue; front dans l'axe de l'échine; échine relevée (moins de 120° de l'axe du corps); queue relevée en arrière formant une esse courte et régulière; cuisse arrière courte; croupe marquée par un gros globule; jambe avant courte et plus ou moins parallèle à la ligne de sol.

Type B 2 à bandeau perlé: BN 5387

D.: dégénérescence de la face; trois globules superposés indiquant le nez et la bouche.

R.: taureau chargeant à g.; tête haute; tête et museau soulignés par un globule; longue corne très incurvée vers l'arrière; léger décrochement entre la tête et le cou; échine et corps dans le même axe; cuisse arrière courte; globule dans l'esse de la queue.

Type B 3 à bandeau perlé: BN 5388; Oxford 15; SLM 737

D.: type semblable sauf nez busqué et bandeau à triple rangées de perles.

R.: quadrupède à g.; tête haute; une ou deux cornes; pas de jambe prolongée en ligne de sol.

Type B 4.1 à bandeau en épi: BN 5389; SLM 732–736³⁵

D.: calotte non distincte; nez et œil reliés; nez séparé de la face, narine indiquée par un trait; lèvres marquées par deux globules; petit menton fuyant; œil cerclé par un anneau; oreille indiquée, pas de cou; double bandeau en épi; filet périphérique.

R.: tête haute, corne; queue en esse, terminée en spirale, parfois ponctuée d'une boule; sabots figuratifs; articulation de la jambe arrière souvent marquée par un globule; filet périphérique.

Variante B 4.2 à bandeau en épi: BN 5395³⁶

D.: semblable au précédent; légende Q.SAM dans la chevelure.

R.: semblable au précédent.

Type B 5 à bandeau mixte: BN 5397³⁷

D.: légende Q.DOCI dans la chevelure; petit œil réaliste, pupille en relief; nez figuratif; menton en galoche, oreille dessinée; bandeau mixte représenté par un bande lisse et une bande perlée; cou représenté; filet périphérique.

³⁵ Barthélemy 1838, pl. I.2; Lambert 1844, pl. VIII.8; Meyer 1863, pl. III.119; Changarnier 1887, pl. IV.1; LT pl. XVI.5390; ABT 1905, p. 246, fig. 103; CB 1959, pl. III.54 et pl. VIII.10; Allen 1973, pl. III.97–100; Furger/von Kaenel 1976, p. 54.B.

³⁶ Barthélemy 1838, pl. I.9; Lambert 1844, pl. VIII.4; LT, pl. XVI.5393; CB 1959, pl. III.51 et pl. VIII.6.D2.

³⁷ Barthélemy 1838, pl. I.7; Lambert 1844, pl. VIII.6 (dessin imprécis?); Changarnier 1887, pl. IV.8; LT pl. XVI.5542; CB 1959, pl. III.52–53 et pl. VIII.6.D1.

R.: quadrupède sautant à g.; tête haute; corne; corps marqué par deux globules reliés par un trait; queue relevée en arrière formant une esse terminée par une boule; sabots figuratifs.

Conclusion

Une des principales difficultés rencontrées pour poursuivre plus avant cette recherche, est le caractère souvent lacunaire et pour le moins synthétique des descriptions publiées de potins «à la grosse tête» provenant de contextes archéologiques; de plus, leur mauvais état de conservation fait qu'ils sont rarement illustrés et presque toujours classés sous une même rubrique LT 5368. C'est pourquoi, nous lançons une «enquête» auprès des communautés archéologique et numismatique afin de localiser ces potins et de les identifier plus précisément à partir de notre nouvelle typologie. Les premiers tests effectués montrent que les types distingués ici recouvrent à la fois des entités chronologiques et des groupes régionaux. Nous remercions d'avance tous ceux qui contribueront à faire progresser cette étude.

Anne Geiser
Cabinet des médailles cantonal
Palais de Rumine
1014 Lausanne

Katherine Gruel
Chargé de recherche au CNRS
AOROC, UMR 126-6 CNRS/ENS
45, rue d'Ulm, F-75230 Paris cedex 05